

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Conception et pilotage de la chaîne logistique globale

- Université de Rennes 1

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Economie – gestion – management – entrepreneuriat (EGME)

Établissement déposant : Université de Rennes 1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Conception et pilotage de la chaîne logistique globale* est dispensée sur deux sites : l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Malo (formation initiale) et l'Institut supérieur de formation en fruits et légumes (ISFFEL) à Saint-Pol-de-Léon (formation continue.). Cette LP forme les étudiants à des fonctions de cadres d'exploitation logistique, de transport logistique, de flux matière, de production, de gestionnaire de stock et approvisionnement ou encore de chargé de projet en logistique. Elle s'organise en sous-systèmes spécifiques (achats, transport, entrepôts, import-export, etc.) adaptés à la taille de l'entreprise, à son organisation, à son activité (industrielle, distribution, prestataire de service, automobile, transport, alimentaire et non alimentaire, etc.).

La formation insiste sur la conception et l'organisation ainsi que sur l'intervention technique d'exploitation de la chaîne logistique. Ces matières sont déclinées en six unités d'enseignement (UE), comportant chacune six ECTS (crédits européens) : langages fondamentaux ; fonctions : achats et approvisionnement, organisation de la production, distribution physique et logistique externe, informatique et gestion de l'information ; management auxquelles s'ajoutent une UE projet tuteuré (15 ECTS) et une UE stage (9 ECTS). Il est difficile d'identifier les UE hors projet tuteuré et stage.

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Conception et pilotage de la chaîne logistique globale* propose la logistique comme un outil stratégique des entreprises dans la productivité et la différenciation des services. La chaîne logistique est abordée comme une maîtrise professionnalisée (méthodes et outils spécifiques), transversale et multi-sectorielle, règlementée et souvent externalisée. La formation est validée par des contrôles aux formes très diverses, ce qui représente un grand intérêt. On salue la mise en place d'un conseil de perfectionnement.

La place faite à l'international paraît encore insuffisante. Un accompagnement soutenu en anglais, complémentaire de la question du numérique, représenterait un axe porteur des plus attractifs. Le développement de partenariats avec des formations équivalentes à l'international (conférences, échanges de cours, stages, etc.) serait de plus une qualité attendue pour traiter de la chaîne logistique.

Le dispositif d'aide à la réussite peut être optimisé. Par exemple, au-delà de la politique générale de l'établissement, le projet professionnel et la place du numérique, pourraient être initiés plus largement.

La formation est conventionnée avec Promotrans (association patronale de formation professionnelle) et l'Institut supérieur de formation fruits et légumes. Les conventions avec ces deux partenaires doivent être expliquées clairement pour une meilleure lisibilité. Le cursus d'études intègre une grande diversité de collaborations avec les secteurs d'activités professionnelles sous forme de conférences, visites de sites, projets tuteurés, stages, contrats, etc.

L'équipe pédagogique est riche et variée, cependant les professionnels évoqués sont plutôt des conseillers et formateurs issus d'organismes partenaires que des cadres de la logistique.

Un rééquilibrage du recrutement vers une plus grande mixité des origines (deuxième année de licence - L2 - tertiaire et validation des acquis de l'expérience -VAE) permettrait un recrutement élargi.

Points forts :

- Les contenus annoncés et les métiers visés sont en bonne cohérence.
- Les liens avec les entreprises et les partenaires régionaux sont nombreux.
- Une diversité des intervenants et des typologies de métiers du secteur d'exercice de l'activité « logistique ».
- Les différentes formes de contrôle des connaissances sont un atout pédagogique.

Points faibles :

- Un dispositif d'aide à la réussite insuffisant.
- Des partenariats peu lisibles.
- Des recrutements à partir de la L2 insuffisants.

Recommandations :

La LP pertinente doit faire des efforts sur l'équilibre de la répartition des crédits européens et coefficients en regard des volumes horaires effectifs.

La mise en œuvre d'un dispositif d'aide à la réussite spécifique (projet professionnel, certificat de référence pour évaluer les compétences en anglais en entreprise (type TOEIC), les aspects numériques) serait un positionnement judicieux.

Le pilotage des projets tuteurés proposés pourrait favoriser l'insertion professionnelle et les stages renforcer un partenariat national et international bénéfique.

Le pilotage des partenariats conventionnés peut être clarifié.

Le recrutement vers L2 et VAE pourrait se développer et la poursuite d'études qui n'est pas la vocation d'une licence professionnelle pourrait être contenue.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>La structure des enseignements correspond bien aux objectifs de la LP. On constate quelquefois une grande fragmentation des cours (10h pour « management de la qualité », 15h pour « gestion et animation d'équipe », etc.) ainsi qu'une répartition des coefficients et crédits européens peu en rapport avec les volumes horaires (UE1 80h, 6 crédits ; UE3 35h, 6 crédits ; UE6 35h, 6 crédits).</p> <p>Les modalités pour les alternants sont peu détaillées, particulièrement concernant le module de l'UE2 « filières alimentaires et non alimentaires » et le module de l'UE4 « entrepôt ». Il en est de même pour le module « transport public de voyageurs » réalisé par un partenaire (Kéolis) auprès des étudiants en formation initiale et en apprentissage.</p>
Environnement de la formation	<p>La prise en compte de la logique de chaîne globale est une spécificité de cette LP parmi les autres de même type.</p> <p>Les deux partenaires principaux (Groupe Promotrans et ISFFEL), conventionnés, apportent des informations complémentaires, dans le cadre de l'accord avec le groupe Promotrans : Formation Transport Logistique, Supply Chain, Maintenance de Véhicules Industriels, BTP et Sécurité au Travail.</p>
Equipe pédagogique	<p>On compte un professeur certifié - PRCE, trois maîtres de conférences - MCF, un professeur agrégé - PRAG - de l'établissement (102,5h), un professeur associé à temps partiel - PAST - de l'université (45h), des intervenants professionnels (182h), d'autres enseignants (70h) pour un</p>

	<p>volume horaire global de 399,5h. Cette équipe est riche et variée.</p> <p>On constate une grande diversité des intervenants professionnels de l'entreprise, cependant la majorité d'entre eux semble constituée de formateurs professionnels plutôt que de cadres de la logistique.</p> <p>On apprécie les projets développés auprès d'associations, du programme d'Information et de formation sur les ports locaux et régionaux (IMARPOR), etc. La partie du dossier concernant l'apprentissage pourrait être plus détaillée afin de saisir quels enseignants assurent les cours et lesquels appartiennent aux partenaires conventionnés (Promotrans et Institut supérieur de formation fruits et légumes).</p> <p>Des approfondissements sont proposés par le biais des modules « filière alimentaire et non alimentaire », « entrepôt sous température dirigée », « transport publics », ce qui est à saluer.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs semblent aujourd'hui stables, après des augmentations remarquables.</p> <p>Le taux de poursuite d'études est trop élevé : les étudiants, pour accéder à une employabilité d'encadrement, font un master en apprentissage.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle est de 61 % à 68 % selon les années, ce qui laisse une marge d'amélioration.</p> <p>La poursuite d'études vers un master en apprentissage est importante pour une LP (38 % en 2012, 31 % en 2013, 29 % en 2014).</p>

Place de la recherche	<p>L'articulation de la recherche renvoie au dossier « Champ de formation ».</p> <p>Le cycle de conférences proposé se positionne sur la recherche appliquée, ce qui est un plus pour la formation.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La LP s'organise sur 19 semaines de cours et 16 semaines de stage en entreprise.</p> <p>Il n'existe pas de module de préparation du projet professionnel (PPP), cependant les actions professionnalisantes sont nombreuses (visites d'entreprises, collaborations avec les associations d'animation et événementiel autour de la logistique).</p>
Place des projets et stages	<p>Les mises en situation professionnelles se déroulent en deux temps : un projet tuteuré et un stage de 16 semaines en entreprise. Les projets et mises en situation réelle dans les entreprises apparaissent plutôt comme des études sur... ou des questions problématisées de type « mémoire ».</p> <p>Le projet tuteuré et la gestion de projet sont deux matières qui ont été confondues (l'UE7 projet tuteuré est annoncée pour 140 heures - 9 ECTS), elles mériteraient d'être dissociées.</p>
Place de l'international	<p>Une reconnaissance de niveau d'anglais est un standard pour favoriser l'employabilité dans le secteur, ce point est traité en anglais spécifique (30h dans le cursus d'études). Une préparation en anglais à un niveau professionnel est à encourager.</p> <p>Cette LP qui traite de la chaîne logistique globale mérite une activité plus poussée concernant les rapprochements internationaux et l'ouverture de partenariats d'envergure internationale (dont l'outre-manche).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les étudiants viennent de BTS (brevet de technicien supérieur) et DUT (diplôme universitaire de technologie) (95 %) très majoritairement, cette situation ouvre un possible élargissement du recrutement.</p> <p>Des modules « d'autoformation » sont annoncés dont on sait peu de chose.</p> <p>Le dispositif d'aide à la réussite (accompagnement du projet professionnel - CV, lettres, annonces, etc., anglais, numérique, Certificat Informatique et Internet (C2I), stages et extensions de conventions de stage, etc.) renvoie à la politique générale de l'établissement.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La LP offre des modalités nombreuses de formation : formation initiale, alternance, apprentissage, contrat de professionnalisation, VAE.</p> <p>L'IUT de Saint-Malo assure la responsabilité pédagogique, l'organisme privé partenaire (ISFFEL) assure la direction des études, ce qui renvoie au</p>

	<p>contenu de la convention qui n'est pas exposé dans le dossier.</p> <p>Les usages numériques renvoient à la politique générale de l'établissement, ce qui semble un secteur porteur à privilégier dans le cadre de cette LP.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Il n'est pas fait mention d'une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants.</p> <p>Les contrôles de connaissances ont des formes très diverses (oral, écrit, dossier, projet, soutenance).</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est très documentée.</p> <p>Un suivi de l'acquisition des compétences est assuré en contrôle continu, d'une part, par une diversité des modalités d'examen et travaux demandés et, d'autre part, par des rencontres régulières entre les enseignants et les étudiants.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est mené par l'Observatoire du suivi, de l'insertion professionnelle et de l'évaluation (OSIPE).</p> <p>Une enquête complémentaire initiée par la LP sur l'insertion professionnelle des anciens étudiants s'amorce, ce qui est une bonne chose (données statistiques sur les anciens étudiants, offres de stage et d'emploi, etc.).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La LP a mis en place un Conseil de perfectionnement de bonne composition pour piloter l'amélioration continue de la formation. Chaque enseignement semble être évalué individuellement par les étudiants, mais les données ne sont pas fournies.</p> <p>En complément, les visites d'entreprises pendant les stages des étudiants semblent constituer une modalité d'autoévaluation de la formation.</p>

Observations de l'établissement

Champ de formation	Economie, gestion, management, entrepreneuriat
Intitulé du diplôme	Licence professionnelle Logistique : conception et pilotage de la chaîne logistique globale

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux remarques formulées par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

1. **Un dispositif d'aide insuffisant** : Nous avons bien conscience de cette insuffisance notamment en anglais. Nous avons pour objectif notamment de trouver un intervenant susceptible d'assurer une préparation au TOEIC.
2. **Des partenariats peu lisibles** : Nous avons développé deux partenariats qui font l'objet d'une convention :
 - Avec **le groupe Promotrans** le partenariat se présente comme suit : (i) L'apport par le Groupe Promotrans de la connaissance des besoins en compétences nécessaires aux différents métiers de la logistique ; (ii) La mise en œuvre d'un réseau d'entreprises capables d'accueillir des apprentis, des étudiants,... ; (iii) La capacité à assurer des interventions avec des formateurs internes, dans des domaines professionnels, dans un cadre pédagogique défini avec l'Université ; (iv) La facilitation pour trouver des professionnels capables de donner des conférences sur des problématiques précises ; (v) Il est important de préciser que la formation a lieu à l'Université.
 - Avec **L'Institut Supérieur de Formation Fruits Et Légumes – ISFFEL** le partenariat se présente comme suit : L'IUT de Saint-Malo assure la responsabilité pédagogique de la formation, dans le respect de l'habilitation ministérielle délivrée. La formation a lieu hors de l'université et dans les locaux de l'ISFFEL afin de bénéficier, d'une part, de la relation privilégiée du partenaire avec les entreprises agroalimentaires et de la proximité des infrastructures liées à la production agricole (coopératives, centres de conditionnement, plateformes logistiques, recherche et expérimentation...) et maritime (production de coquillage, mareyeurs, pêche, criée...). L'ISFFEL assure la direction des études. A ce titre, elle est chargée de : (i) organiser les emplois du temps ; (ii) assurer le suivi des étudiants sur le site (absences,...) : le contrôle de présence des étudiants est assuré par des listes d'émargement dont une copie est transmise à la demande à l'IUT de Saint-Malo ; (iii) accueillir les intervenants ; (iv) assurer le suivi des alternants en entreprise. La direction de l'ISFFEL met en place les conditions de suivi des étudiants en relation avec les maîtres d'apprentissage et les tuteurs.
3. **VAE à développer** : Nous avons en moyenne chaque année un à deux candidats acceptés à entamer une démarche VAE sur une moyenne de 2 à 4 dossiers déposés. Cette tendance se confirme en 2016 (2 candidats).
4. **La poursuite d'études est importante** : Il est important de noter que le taux de poursuite d'étude diminue : de 38 % à en 2012, 31% en 2013 et 29% en 2014. Ensuite nous tenons à réaffirmer que nous ne favorisons pas les poursuites d'études de nos étudiants. Mais comme nous l'avons souligné dans le

cadre de cette poursuite d'étude en apprentissage une part non négligeable d'étudiants ou d'apprentis sont retenus dans l'entreprise qui les a accueillis pour leur stage ou leur apprentissage.

Plus précisément, ces entreprises souhaitent conserver l'étudiant ou l'apprenti ayant un fort potentiel. Il s'agit d'une politique de gestion des ressources humaines que nous ne maîtrisons pas. Il est aussi intéressant de souligner, dans un contexte économique difficile, qu'en 2013 et 2014 le nombre de CDI était entre 70 et 80 % pour les personnes insérées.

David ALIS


Président de l'Université de Rennes 1
Vice-Président